



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

alcoolisme

Question écrite n° 111799

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur les effets de la politique de sécurité routière. Il souhaiterait savoir si des études sur la consommation d'alcool ont été réalisées en vue de savoir si les Français ont modifié leurs comportements en tant que consommateurs de vins et spiritueux compte tenu de la politique de répression menée contre l'alcool au volant. - Question transmise à M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer.

Texte de la réponse

Les Français ont effectivement modifié leurs comportements de consommation d'alcool. Ainsi, entre 1999 et 2004, la consommation annuelle moyenne d'alcool des Français de quinze ans et plus a reculé de 1,3 litre soit une baisse de 9 % en cinq ans qui provient essentiellement de la baisse de la consommation de vin. La politique de sécurité routière menée ces dernières années, qui met surtout l'accent sur celui qui conduit, a sans doute contribué en partie à cette diminution significative de la consommation d'alcool. Mais d'autres facteurs interviennent dans cette diminution qui s'inscrit dans une tendance « culturelle » plus ancienne. Le Gouvernement a multiplié les actions de sensibilisation par des campagnes consacrées au thème « celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas ». Elles sont régulièrement reconduites chaque année, notamment au cours de l'été mais aussi avant les fêtes de fin d'année. La dernière campagne menée en décembre 2005 a notamment donné au conducteur désigné le nom de Sam pour une meilleure appropriation du concept. Ces campagnes de prévention ont donné lieu à la production de nombreux outils de sensibilisation tels qu'affiches, cartes postales et objets promotionnels. Ces outils sont utilisés par les associations notamment d'étudiants qui reproduisent les messages à d'autres moments de l'année. La direction de la circulation et de la sécurité routière a lancé, en 2004, en partenariat avec l'ordre des pharmaciens, la campagne « l'éthylotest à 1 euro ». Depuis, des opérations de distribution gratuite d'éthylotests relayées par des associations ont eu lieu dans plusieurs villes françaises. En ce qui concerne l'évolution du comportement des conducteurs, si au cours de cette même période on a observé une baisse de la part des accidents mortels avec présence d'alcool (parmi ceux dont le taux est connu), son ampleur est sensiblement moindre que la baisse de la consommation générale d'alcool, avec un taux qui a évolué de 31,3 % en 1999 à 30,7 % en 2004. L'année 2005 fait exception avec un taux de 28,1 %, mais des études de l'observatoire ont montré que cette baisse est avant tout due à la baisse de la vitesse.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111799

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 2006, page 12355

Réponse publiée le : 27 mars 2007, page 3206